



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 20 OCTOBRE 2025

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 6 octobre 2025,

En présence de 7 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés

4 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, M. Martial DUFLOT, M. Philippe EYMERY, Mme Martine BORGEO

2 membres suppléant leur titulaire :

M. Christian DEMAY
M. Dominique DEVILLERS

suppléant de
suppléant de

Mme Catherine MARTIN
M. Jacques DORIDAM

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

Mme Nadège LEFEBVRE

ayant donné pouvoir

Mme Martine BORGEO

En présence également :

Mme Marie-Manuelle JACQUES
Mme Joëlle GARAUULT

suppléante de
suppléante de

M. Martial DUFLOT
M. Philippe EYMERY

Étaient excusés :

M. Medhi RAHOUI, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Manoëlle MARTIN, M. Denis PYPE, Mme Chanez HERBANNE, M. Jean CAUWEL, Mme Nathalie LEBAS, M. Daniel LECA, Mme Nadège LEFEBVRE, M. Jean DESESSART, M. Franck PIA, M. Luc CHAPOTON, M. Pascal VERBEKE, Mme Anne FUMERY, M. Olivier PACCAUD.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2025-10-20-06 relatif à l'approbation des durées d'amortissement ;

CONSIDERANT la délibération CS SMABT 2023-12/14-10 et selon la nomenclature M57 qui a approuvé les durées d'amortissement des immobilisations ;

CONSIDERANT que le champ d'application reste défini par l'article R2321-1 du CGCT qui fixe les règles applicables aux amortissements des syndicats mixtes ;

CONSIDERANT qu'il convient de compléter la liste des durées déjà fixées ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

APPROUVE les durées d'amortissement retenues figurant dans le tableau ci-dessous :

DESIGNATION	NATURE COMPTABLE	DUREE DE L'AMORTISSEMENT EN ANNEE	MODALITES D'AMORTISSEMENT
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
TERRAINS			
Autres agencements et aménagements	2128	20	Prorata temporis
CONSTRUCTIONS			
Bâtiments publics	2131X	40	Prorata temporis



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé